

Pour une politique éducative de co-civilisation

Propositions alternatives pour la formation des enseignants

Martine BOUDET Professeure agrégée de Lettres modernes
Docteure en littérature française (Toulouse) martineboudet@voila.fr

Florence SAINT-LUC Professeur des Ecoles
Doctorante en Sciences de l'Education -Université de Provence- f.saintluc@wanadoo.fr

Plan

Introduction : **La crise de l'Ecole et des IUFM alimentée par le dispositif néolibéral**

I- Constats et objectifs

1.1 Le système éducatif français : entre principe d'égalité et différenciation culturelle et individuelle

1.2 Economie de la connaissance vs interdisciplinarité

1.3 Mondialisation, médiatisation et pensée complexe

II- Stratégies et moyens à mettre en oeuvre

2. 1 Contexte général

2.1- Les relations Etat- Ecole- marché

2.2- Les institutions socio-éducatives et leurs interactions

2.2 Cadre et relations institutionnelles

2.1- Les relations entre institutions éducatives

2.2- Les relations homme-femme

2.3 Curriculum et principes programmatiques

2.3.1- Les langues-cultures et l'interculturalité

2.3.2- Les disciplines et l'interdisciplinarité

2.3.3- Les sciences de l'éducation et leurs interactions: psychopédagogie et didactiques

III- Finalités de l'Ecole et du métier d'enseignant: pour une politique éducative de co-civilisation

Introduction : La crise de l'École et des IUFM alimentée par le dispositif néolibéral

La mort en janvier 2010 d'Akim, élève assassiné dans l'enceinte d'un établissement scolaire qui avait été pourvu peu auparavant de portails détecteurs de métaux, repose en des termes cruels le problème de l'inadaptation croissante du système scolaire aux évolutions et aux crises de la société. Cette inadaptation est renforcée par le dispositif des « réformes » néolibérales, imposées en matière de formation des enseignants et d'éducation ; comme les personnels de l'académie de Créteil, la grande majorité des professionnels et de leurs organismes représentatifs estime en effet qu'une telle politique rend et rendra plus difficile encore l'exercice de leur métier¹.

Dans ces conditions, quelles propositions alternatives formuler, quels leviers stratégiques pouvons-nous actionner pour (re)mobiliser formateurs, éducateurs comme usagers de l'École sur un autre avenir possible ? Une perspective de cet ordre ne pourra se concrétiser qu'en fonction, entre autres, des deux principes suivants, celui de l'harmonisation des objectifs de formation et d'éducation et le principe complémentaire, qui consiste à associer tout aussi systématiquement les questions programmatiques et institutionnelles. Ainsi, en contextualisant davantage le cadre de leur exercice et en évitant le piège du corporatisme gestionnaire dans lequel menace de les enfermer le système actuel, les IUFM pourront reconquérir auprès de l'opinion publique le leadership intellectuel et moral qui doit être le leur.

I - Constats et objectifs

1.1 - Le système éducatif français : entre principe d'égalité et différenciation culturelle et individuelle

Une réhabilitation du système ne pourra pas faire l'économie d'un retour sur l'histoire de l'institution et sur son ambivalence, dans le cadre et de l'Etat-nation et du système néolibéral propre à la sphère occidentale et européenne. Au moment où les pouvoirs publics échouent à définir l'identité nationale par opposition aux réalités culturelles de l'immigration, il faut rappeler la double tradition française, faite à la fois de progressisme social et d'autoritarisme impérial. Dans son processus de démocratisation, l'École républicaine s'est voulue égalitaire, sans vraiment parvenir à réaliser cet objectif. Malgré des acquis historiques, le système éducatif français reste inéquitable car trop uniforme. Les raisons de ce passif sont à rechercher dans les structures anthropologiques de notre mode républicain et dans ses ombres au tableau, à savoir le centralisme qui confine, en l'absence de contrepoids suffisants, à un unitarisme autoritaire de même qu'une citoyenneté individuelle qui laisse de la même manière trop peu de place au dialogue des cultures, de quelque nature qu'elles soient (d'origine, de genre...). Ce double effet pervers de notre tradition politique et éducative explique en grande partie la montée en puissance d'un technocratisme gestionnaire, qui sévit souvent au détriment d'alternatives complémentaires et d'expérimentations vivantes et autonomes. Ce phénomène institutionnel tend à se manifester par mimétisme dans les collectifs de formateurs, d'universitaires et d'enseignants dans lequel manque un débat d'idées novatrices, d'ordre épistémologique et programmatique.

En France, la différence culturelle et l'hétérogénéité de niveau sont généralement vécues comme négatives, alors que dans certains pays, ces facteurs objectifs sont reconnus et utilisés comme positifs ou à positiver, selon le cas². Ainsi, le rayonnement actuel de l'Espagne démocratique doit beaucoup au dialogue des communautés autonomes et de la capitale, les diverses langues-cultures du pays étant largement réhabilitées à l'École et dans les médias. Dans le même temps s'y développe la co-éducation (« co-educación ») depuis

plus de 20 ans au niveau de l'enseignement : ce courant propose réflexions et actions pour lutter contre la violence de genre et les manifestations du machisme.

Dans les pays scandinaves, c'est la personnalisation, c'est-à-dire la construction de l'élève comme sujet, qui est à l'honneur, cette démarche s'adressant à tous les élèves, quel que soit leur niveau. « *Ainsi, l'intégration individualisée est associée à la fois à un niveau éducatif général élevé, une proportion d'élèves en difficulté faible, et une élite développée. C'est de plus le seul modèle de gestion de l'hétérogénéité capable de limiter les inégalités scolaires générales et d'origine sociale.* » (Mons, 2009, p.169).

Mais l'esprit jacobin a du mal à envisager une vraie différenciation des apprentissages de même qu'une réelle décentralisation culturelle. Associé au dispositif néolibéral européen, ce passif historique conduit désormais à un dépérissement certain de l'organisme Education nationale, et cela au risque de former une médiocratie conformiste car ego-ethnocentrée³. Ce centralisme autoritaire s'enracine dans la gestion de la corporation enseignante et de ses relations avec la hiérarchie et avec les publics scolaires et se maintient du fait de la féminisation croissante du métier, synonyme de vulnérabilisation en l'absence de prise en compte de ce paramètre dans la gestion des ressources humaines. Depuis les réformes de l'après mai 68, la participation des parents d'élèves et des élèves et à la vie des établissements scolaires s'est accomplie en effet sans que les enseignants ne bénéficient eux-mêmes de prérogatives élargies en matière de création et d'autonomie didactique et pédagogique. Censée s'inscrire dans un processus de démocratisation interne, la formation continue n'a pas vraiment donné lieu à l'émulation que l'on pouvait légitimement en attendre, dans le contexte de la crise scolaire notamment. Là est l'une des raisons de la désaffection de l'opinion publique à l'égard des IUFM, trop détachés des réalités concrètes et du quotidien de l'Ecole. Par ailleurs pris en étau entre l'immobilisme hiérarchique et une pression accrue du terrain parental et juvénile marqué par la peur de l'avenir professionnel et l'angoisse du chômage, tout comme par la perte des repères traditionnels, le métier d'enseignant a lui-même perdu en termes d'autorité intellectuelle et morale. Avec la montée des incivilités et des violences dans les établissements scolaires, l'évaluation systématisée des enseignements et la judiciarisation des incidents de parcours sont les effets logiques d'une telle politique de formation et d'éducation.

C'est dans ce cadre tendant à devenir un carcan que la normativité managériale⁴ s'impose trop souvent désormais, au détriment de la loi et des principes républicains : la course aux « contrats d'objectifs » et aux compétences en matière de compétitivité et d'adaptabilité aux marchés, la transparence informatique devenue inquiétante du métier d'enseignant⁵ sont censées se substituer à une dynamique de groupe d'ordre épistémologique, sur l'actualisation des finalités de la formation et de l'éducation. Pour contrecarrer cette dérive clientéliste et populiste, s'impose donc d'assumer le recours à des démarches délibérément différenciées et dialogiques en matière de formation comme d'éducation.

1.2 - Economie de la connaissance vs interdisciplinarité

La menace de disparition des IUFM ne peut être comprise non plus sans référence à la dite « économie de la connaissance » qui remodèle sur le standard euro-occidental le dispositif global de recherche, de formation et d'enseignement. La mastérisation de l'enseignement à l'Université s'inscrit en effet dans une démarche de marchandisation des savoirs, dont les savoirs professionnels, ceux-ci pouvant être dispensés également par des instituts privés. Cette mesure s'ajoute à la « libéralisation » en interne de l'Université (via la LRU), qui fragilise cette institution dans ses missions républicaines ; en plus des centaines d'instituts privés à caractère industriel et commercial déjà subventionnés, la création des pôles régionaux de compétitivité et des pôles d'excellence (plan Campus) renforce l'impact des marchés et de l'industrie, la constitution de l'ANR et de l'AERES gérés par l'exécutif s'inscrivant quant à elle au détriment du CNRS, ce pôle central et jusque là relativement

autonome de la recherche nationale étant lui-même soumis à une contractualisation étroite et mercantile de ses objectifs; dans ce contexte de collusion croissante des institutions de l'Etat et des intérêts privés, la disparition des IUFM s'apparenterait à la mise en berne du service public de formation et d'éducation. Ce même phénomène se manifeste au niveau de l'Ecole, de plus en plus concurrencée par des réseaux d'établissements privés et/ou confessionnels bénéficiant du soutien de l'Etat.

Par une refonte complète du dispositif institutionnel, l'objectif programmatique principal réside dans le renforcement de la rentabilité des disciplines marchandisables dont les sciences et les techniques et, pour ce faire, à une interdisciplinarité sélective de ce champ. Par contrecoup, ce processus conduit à la marginalisation proportionnelle des sciences humaines et sociales, des humanités, des Lettres et des Arts, considérés comme moins rentables et inadaptés au marché de l'emploi et dont le mode de fonctionnement est encore isolé et peu en réseau. Un tel déséquilibre entre les champs disciplinaires et entre les cultures de genre correspondants⁶ ne peut que conduire à la régression de la culture humaniste et de sa transmission aux nouvelles générations.

Ce passif interdisciplinaire se cristallise sur la formation des enseignants : la majorité des professeurs des écoles provient du deuxième champ disciplinaire précité. Par ailleurs, la professionnalisation des enseignants nécessite le recours aux sciences de l'éducation, psychopédagogie et didactique, dont l'avenir est également menacé.

1.3 - Former à la pensée complexe dans le contexte de la mondialisation-médiatisation

La perte d'influence du français à l'échelle internationale comme en interne, dans le système éducatif national est emblématique des nouveaux enjeux de pouvoirs et de la crise de l'identité nationale, quoi qu'en disent les pouvoirs publics. Cette discipline fondamentale subit en fait le contrecoup et d'une économie technoscientiste et anglophone et d'une politique néocoloniale et assimilationniste qui nie, ce faisant, les ressources des régions historiques, des pays anciennement colonisés et de la francophonie. Deux films-culte récents, *Entre les murs* de Laurent Cantet, adapté du livre de François Bégaudeau et palme d'or au festival de Cannes 2008 et *La journée de la jupe* de Jean-Paul Lilienfeld (2009), portent sur l'enseignement du français en collège ; y est prégnante l'absence de moyens didactiques et psycho-pédagogiques pour contribuer à résorber les difficultés des jeunes, spécialement des villes et des banlieues: manque de motivation, prégnance des conflits ethniques et identitaires, ainsi que des rapports de force entre garçons et filles. L'avenir du français et au-delà de l'Ecole se joue a contrario dans le dialogue interculturel et dans un plurilinguisme assumé : la connaissance d'une langue régionale ou étrangère, la découverte de l'altérité permet de mieux cerner les spécificités de sa propre langue.

Cette démarche s'impose à l'heure de la mondialisation et de la médiatisation des échanges, qui sont à l'origine de nouveaux modes de fonctionnement social, en réseau et rapidement évolutifs de ce fait. Or, autre effet du centralisme à la française, le cloisonnement actuel des disciplines d'enseignement ne permet pas de former à une pensée apte à s'adapter à ce mode de fonctionnement, à gérer la complexité des systèmes constitués et à trouver des solutions aux problèmes engendrés⁷. Ce type d'enseignement produit des spécialistes perdant de vue le fait que « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » (Rabelais). Les produits financiers tels la titrisation aux USA, qui ont généré la crise économique très grave dont nous subissons encore les conséquences, sont l'œuvre de mathématiciens français. Que dire des spéculations des actionnaires et des traders qui jonglent avec les chiffres dans un monde économique-financier virtuel sans réaliser les conséquences matérielles et humaines de leurs actes ? Comment interpréter la recrudescence des images de violence dans les médias et les jeux vidéo et les massacres en milieu scolaire par des adolescents voire des adultes ?

En France, effet du technocratisme étatico-scolaire, l'on raisonne par ailleurs souvent de manière trop abstraite, sur du papier ou sur écran sans lien avec des applications pratiques et sociales, et ce dès l'école maternelle. Sortir de l'universalisme abstrait, ancrer l'enseignement sur le réel et donner une vraie place à l'éthique citoyenne est impossible dans le cadre d'une formation universitaire exclusivement disciplinaire. Le plan Langevin-Wallon, et deux rapports de l'UNESCO [Apprendre à être (1972) – L'éducation, un trésor est caché dedans (1996)] présentent depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale des préconisations dans ce sens qui n'ont jamais été mises en œuvre dans notre pays.

Notre système repose sur la reproduction et la systématisation d'exercices d'application. Savoir faire face à l'imprévu et à l'incertitude est une compétence difficile à construire. Elle suppose de développer la créativité, ce que notre système ne sait pas faire actuellement. Ce n'est qu'à partir du master que l'on demande de penser par soi-même et de développer des problématiques. Ce fossé entre la licence, simple lieu de restitution, et le master, où il faut savoir mettre en lien des éléments pour une observation et une analyse fine du réel afin de construire une problématique et de mettre en œuvre une démarche scientifique, conduit beaucoup d'étudiants à des difficultés importantes, voire à des échecs à ce niveau. Ne faudrait-il pas mettre en œuvre la démarche scientifique dans la formation professionnelle pour former des enseignants apte à la mettre en œuvre auprès dès l'enfance ?

Privilégier les savoirs disciplinaires, au détriment des savoirs professionnels transmis par les sciences de l'éducation (psycho-pédagogie et didactique), au contact des sciences humaines et sociales (SHS), c'est aussi privilégier la Culture, héritée d'un système patriarcal et cultivée par les classes dominantes au compte d'un Etat-nation excessivement assimilationniste, et c'est perdre de vue qu'il existe d'autres cultures, en particulier de genre, de classe et d'origine ou d'appartenance. Ignorer celles-ci, c'est produire une violence symbolique certaine qui conduit à une violence en réaction dans certaines régions historiques, DOM-TOM, banlieues, salles de classe ou établissements scolaires. Parmi les principes républicains émergents destinés à amoindrir ces rapports de domination, citons la « parité homme-femme », est instituée au niveau de la représentation politique depuis 2002 ; une véritable éducation à l'égalité des sexes⁸ et au dialogue des cultures masculine et féminine résorberait une bonne part des conflits de genre qui émaillent la vie des établissements, spécialement de banlieue. Par ailleurs, les émeutes juvéniles des banlieues de l'automne 2005 ont conduit la communauté nationale à reconnaître la légitimité du principe de la « diversité culturelle ». Les langues régionales sont également inscrites dans la Constitution comme « éléments du patrimoine national » depuis 2008. A l'initiative de la France, « l'exception culturelle francophone » a été adoptée lors du sommet francophone de l'île Maurice (1993) pour faire face à la menace hégémonique de l'anglo-américain commercial. Dans le même temps, l'esclavage et la traite négrière ont été reconnus par la France puis par l'ONU comme un « crime contre l'humanité »⁹ (2002). Grâce en particulier aux travaux de Régis Debray¹⁰, l'enseignement des faits religieux comme « faits de culture » s'inscrit dans la perspective d'une « laïcité ouverte » qui tend à réconcilier à l'Ecole et en France les courants philosophiques qui l'animent, et à faire face aux montées intégristes de quelques origines qu'elles soient¹¹ et à leur pendant, la tendance à assimiler tous les Musulmans à des intégristes en occultant l'histoire de nos propres guerres de religion. Selon le cas, il reste à mettre en œuvre ces principes républicains émergents ou à les faire fructifier au sein de l'Education Nationale. Pour ce faire, l'exemple venant d'en haut, il est nécessaire de les rendre opérationnels au niveau des formateurs et des enseignants eux-mêmes (parité) ainsi que dans les IUFM dont l'identité régionale et les spécificités culturelles doivent être davantage affirmées (diversité culturelle) ou dans l'enseignement du français, discipline fondamentale actuellement en crise de croissance (francophonie). D'une manière générale, il s'agit, en complément des spectaculaires évolutions des champs technoscientifique et économique depuis les réformes de l'après-mai 68, de promouvoir le champ

des humanités et des sciences sociales qui en théorisent l'usage et l'expression et qui élaborent des alternatives aux crises de développement qui sont les nôtres.

En effet, dans cette nouvelle ère mondialisée-médiatisée, la jeunesse est la cible de la culture people, d'un consumérisme branché, alimentant un frénétique besoin de posséder et de paraître; l'éducation doit redonner une vraie place à l'être : une finalité essentielle doit être de permettre à chacun d'exister, de trouver sa place, en aidant à construire sa personnalité, en articulant ses différentes identités ou appartenances¹², en développant une intersubjectivité plus harmonieuse (la réflexivité individuelle sociale aussi bien que la réflexivité individuelle, dans le respect des autres et de soi-même). D'une manière générale, les médias et autres moyens de communication constituent actuellement une source concurrentielle d'auto-éducation anarchique et non maîtrisée. La mise en place de la mastérisation de la formation des enseignants et la disparition programmée des IUFM risquent de renforcer le phénomène. Dans les faits, la quasi-suppression de la pratique professionnelle dans le cadre de la formation initiale rendra très difficile voire impossible l'éducation véritable des publics en détresse dans des zones de ghettos, et, de manière plus générale, des élèves démotivés face aux apprentissages. Rappelons que les jeunes enseignants sont souvent nommés pour de premiers postes dans les établissements réputés difficiles.

Pour conclure, il importe désormais d'en finir avec le faux débat entre « disciplinaires » (et instructeurs) et éducateurs, avec la division orchestrée entre Université et IUFM par les pouvoirs publics, et d'harmoniser a contrario les volets académiques et didactiques des savoirs, dans la perspective de leur démocratisation. Il s'agit également de sortir de l'impasse d'une gestion exclusivement administrative, en fait technocratique de la formation en interne. Le maintien d'une école professionnelle de professeurs (et des métiers qui leur sont proches, conseillers d'éducation, conseillers d'orientation...) et l'adaptation des missions des IUFM dans la double perspective précitée s'avèrent des nécessités. A l'image des écoles normales d'antan, piliers des Républiques antérieures, à l'image d'autres écoles de formations de cadres (juges, policiers...), il s'agit de maintenir et de renforcer l'unité et l'intégrité de cette corporation. L'esprit d'équipe qui fait souvent défaut aux enseignants, du fait de l'exercice singulier de leurs fonctions, ne peut se renforcer que par l'existence et l'activité de lieux de formation seuls à même d'aider, que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue, des professionnels isolés. A cette structure hiérarchique de formation, doit s'ajouter un dispositif de coopération et de co-formation qui permette de « faire remonter » les réalités et aspirations des publics ainsi que les expériences et créations du terrain. ***C'est sur la base de ces dynamiques plurielles de professionnalisation que peut être refondée à terme l'identité corporative des enseignants, garante de l'affirmation des valeurs républicaines et démocratiques du pays.***

II- Stratégies et moyens à mettre en oeuvre

La liste des propositions qui suit est établie à partir des principes institutionnels et programmatiques précédemment étudiés.

2.1 Contexte général

2.1.1-Les relations Etat- Ecole- marché

Préserver les budgets consacrés à l'éducation et à la formation des enseignant(e)s

2.1.2- Les institutions socio-éducatives et leurs interactions

-Promouvoir le capital documentaire de l'Education Nationale (CNDP, CRDP, CDI...) par le renforcement de la coopération et le partenariat entre les institutions socio-éducatives,

les médias audio-visuels et informatiques et les chaînes à caractère éducatif, citoyen et interculturel (la 5, FR3, TV5, Arte, France Ô...).

-Promouvoir une formation/éducation aux divers modes et stratégies de communication médiatique, cela dans le contexte de la mondialisation des échanges: promotion de l'anthropologie culturelle, de la sémiologie, de la géopolitique -ou stratégie-, de la socio-linguistique, de l'archétypologie ou symbolique (SHS)...

2.2 - Cadre et relations institutionnelles

2.2.1- Les relations entre institutions éducatives

-optimiser la relation entre Université, IUFM et Ecole en renforçant les interactions entre savoirs académiques (transmis, théoriques) et savoirs didactiques (transposés, pratiques) : créer des établissements secondaires d'application, avec des enseignants formateurs disciplinaires assurant les stages pratiques en lien avec les instituts universitaires de formation des enseignants et les départements de Sciences de l'Education.

- maintenir les IUFM comme instances de formation spécifique des cadres enseignants et les valoriser comme agences de création et d'harmonisation didactiques, interdisciplinaires et citoyennes : publication de sites et de revues didactiques regroupant formateurs, enseignants et étudiants et de libre expression concernant les enjeux, principes et pratiques en matière de formation initiale et continue, de recherche-enseignement, de relations entre les institutions éducatives...

-valoriser les ENS, l'INRP, le CNRS...comme instances démocratisées de prospective et de création didactiques -générale et (inter)disciplinaire- et en matière de psychopédagogie.

-recruter dans les ENS (sur le modèle des écoles de Sciences politiques) un contingent annuel d'élèves-étudiants des banlieues, quartiers difficiles et DOM-TOM.

-créer des instituts de recherche-enseignement disciplinaire sur le modèle non hiérarchique et en réseau des IREM¹³ (créés en 1969), en français discipline fondamentale (IREF) et dans le cadre des champs disciplinaires : champs des sciences, des humanités et des SHS

-valoriser les Inspections générales et régionales comme agences de mise en dialogue et d'équilibration des courants et des pratiques disciplinaires, dans le cadre des programmes en vigueur

-renforcer la formation continue comme suivi régulier de la formation initiale et comme source d'investissement collectif, pour les groupes disciplinaires d'IUFM et d'établissement ainsi que pour les associations de disciplines -

-mettre en place des pôles pilotes à caractère expérimental et centralisation des données de ces prospectives

- créer des lycées spécialisés dans les divers champs disciplinaires et de manière proportionnée et équitable: artistiques, scientifiques, sportifs, linguistico-culturels...

- valoriser le métier d'enseignant :

a) - par la création d'une commission ministérielle de prévention/résorption du stress et de la souffrance au travail dans l'Education Nationale (enseignants et enseignés), similaire à celle instituée par le ministère du Travail et qui favoriserait

. la réhabilitation de la liberté pédagogique, de l'intégrité et de l'autorité morale et intellectuelle des personnels d'éducation et des enseignant(e)s

. l'adoption d'un plan de reconversion et /ou de roulement des enseignant(e)s pour les personnes et les secteurs les plus fragilisés : professeurs en fin de carrière, malades, travaillant dans des quartiers sensibles ...

- . la création de listes de diffusion et/ou sites rectoraux (DRH) destinés aux enseignant(e)s concernant la vie scolaire et son actualité
- . l'accroissement du nombre de groupes de parole sur ce sujet dans les établissements scolaires
- . le renforcement de l'autonomie et des prérogatives des médiations académiques et de l'Autonome de solidarité, dans le traitement des relations des enseignant(e)s avec la hiérarchie et avec les publics scolaires (parentaux)

b) - par la création de postes d'éducateurs socioculturels et de postes RASED à tous les niveaux d'enseignement : accompagnement socio-éducatif particularisé, collaboration aux activités décloisonnées et aux projets en équipe...

c) - par la création d'un statut d'enseignant-chercheur en didactique et dans toutes les disciplines (à différencier du statut d'enseignant-formateur en IUFM) pour les professeurs du primaire et du secondaire. Cela de manière à employer, par exemple à mi-temps, les ressources actuellement inutilisées d'un grand nombre de docteurs de l'Université non recrutés à l'Université et dans les IUFM

d) - par le contrôle syndical (en commission paritaire) et la démocratisation de l'accès à la hors-classe (enseignements primaire et secondaire) et aux postes de chargés de mission, cela sans discrimination de discipline...

e) - par le rajout de critères d'appréciation des travaux professionnels pour l'accès à toute promotion: prise en compte des travaux universitaires, de la créativité professionnelle et de l'investissement des enseignants dans la vie (péri)scolaire, citoyenne et associative (société civile)...

2.2.2-Les relations homme-femme

-mise en place de la parité au niveau des responsables à la formation, à l'éducation et à l'évaluation

-promouvoir le dialogue des cultures de genre et le droit à la différence culturelle pour les femmes ; mettre en place des réflexions et pratiques de co-éducation dans les établissements scolaires.

- renforcer les programmes (inter)disciplinaires en matière de prévention des discriminations et des violences sexistes et de valorisation de la parité : programmes littéraires et linguistiques, d'éducation civique (collège), d'ECJS (lycée)...

2-3- Le curriculum (principes programmatiques)

2.3.1 Les langues-cultures et l'interculturalité

- promouvoir la francophonie et le dialogue culturel intra-européen et international comme modes de pondération d'une anglophonie dominante; mettre en place des partenariats francophones en nombre conséquent et de manière aussi visible que les partenariats européens

- promouvoir la coopération enseignante et culturelle comme instance de réhabilitation et de promotion des relations Nord-Sud et en réinvestir l'expertise dans l'enseignement en milieu immigré (banlieues)...

- promouvoir la diversité linguistico-culturelle et l'interculturel comme réponses éducatives à la décentralisation régionale, au métissage des publics scolaires et des médias : cas des régions historiques et/ou transfrontalières (dans le cadre de l'Union européenne), des DOM-TOM, des banlieues (dans le cadre de la francophonie), des publics handicapés...

- accroître l'identité régionale et/ou culturelle des IUFM par l'instauration de projets d'établissement innovants et en phase avec les évolutions sociétales et scolaires

- accroître le dialogue inter-philosophique, en particulier entre les courants laïcs, rationalistes, religieux ou spiritualistes (chrétiens ou non chrétiens)

- mettre en place des pôles pilotes à caractère interculturel (banlieues, DOM-TOM, régions historiques à caractère transfrontalier dans le cadre européen...) et centralisation nationale des données de cette prospective.

2.3.2-Les disciplines et l'interdisciplinarité

- promouvoir les projets et travaux internes aux champs disciplinaires, en particulier ceux qui sont marginalisés par l' « économie de la connaissance » (Lettres, arts, sciences humaines) ; renforcer la méthodologie et la médiatisation des projets d'établissement et des enseignements décloisonnés et interdisciplinaires : Parcours diversifiés, Travaux personnels encadrés (TPE), Parcours interdisciplinaires à caractère professionnel (PICP)...

- harmoniser les relations entre disciplines techno-scientifiques et SHS/humanités¹⁴ (interdisciplinarité), entre maths et français (équité du statut des disciplines fondamentales à l'Ecole), cela de manière à pondérer l' « économie de la connaissance » et le technocratisme

- promouvoir le français comme discipline fondamentale et trans-disciplinaire:

- a. reconnaissance institutionnelle des valences ou spécialités académiques des Lettres Modernes : sciences du langage, littérature comparée, littératures dites régionales, francophone et européenne, sciences humaines et sociales, Français langue étrangère/Français langue seconde (FLE/FLS)...

- b. création d'IREF : didactisation et promotion des littératures francophone et européenne, du FLE-FLS (français langue étrangère-français langue seconde), des grammaires du discours et sémantique, de la sémiotique, de la sémiologie, de l'archétypologie,

- c. création d'un pôle d'excellence et de spécialités propres à la filière L (enseignement des Lettres): programmes, méthodologie, épreuves, manuels spécifiques et d'un niveau supérieur au tronc commun...

- d. approfondissement de l'éducation à la citoyenneté en cours de français : renforcement des programmes en collège et lycée dans ce domaine et en collaboration avec l'histoire-géographie et l'instruction civique¹⁵ (dans le cadre du socle commun des connaissances et des compétences)

- e. renforcement des enseignements interculturels en cours de français, dans le temps (Lettres Classiques) et dans l'espace (Lettres Modernes) ; initiation aux littératures dans les autres langues de France¹⁶, francophone et européenne ; collaboration avec le FLE/FLS et réinvestissement des acquis de la Coopération enseignante dans les pays francophones

- promouvoir, dans la formation des enseignants et en particulier en psychopédagogie et en didactique générale, les fondamentaux des sciences humaines et sociales (SHS) - dont l'anthropologie culturelle, la psychologie sociale, la sémiologie, la géo-politique (ou stratégie)...

- maintenir l'enseignement de géo-politique dans la filière SES, d'histoire-géographie en terminale scientifique, rétablir l'option mathématiques et sciences en filière littéraire

- rétablir les enseignements optionnels en lycée, concernant entre autres les disciplines déjà minorisées : enseignement artistique, langues anciennes (latin et grec) et minoritaires...

- former les enseignants à l'enseignement (inter)disciplinaire de l'histoire de l'art en collège.

2.3.3 - Les sciences de l'éducation et leurs interactions: psychopédagogie et didactiques

- promouvoir la formation des formateurs d'enseignants¹⁷
- promouvoir de manière générale une pédagogie active, créative et coopérative, dialogique, comparatiste, interactive (théorie/pratique) et contextualisée, en prise sur le réel ; valoriser pour ce faire les travaux des mouvements pédagogiques
 - a. promouvoir le travail en équipe -projets d'établissement, parcours diversifiés, travaux personnels encadrés (TPE), parcours interdisciplinaires à caractère professionnel (PICP)- et la maîtrise des TICE...
 - b. renforcer, en cours d'histoire-géographie et de manière interdisciplinaire, l'éducation à la citoyenneté (collège) et l'ECJS (en lycée) ainsi que l'évaluation de ces apprentissages.
 - c. valoriser les travaux des associations et ONG correspondants.
 - d. associer les élèves et les parents à la création d'un règlement : droits, devoirs, sanctions, et organiser une commission paritaire de régulation à intervalles réguliers pour statuer sur les cas délicats nécessitant de débattre, voire de créer de nouvelles règles, et de choisir, voire de créer des sanctions appropriées
 - e. valoriser l'investissement citoyen des élèves
 - f. évaluer, sur le modèle des enseignements en langue vivante, la participation orale des élèves comme mode de socialisation et de construction collective des savoirs, dont les savoirs-être
- promouvoir la didactique générale et (inter)disciplinaire comme instance de conciliation des enseignants « disciplinaires » et « éducateurs » et comme élément moteur de la recherche académique dans le domaine des SHS et des humanités (effet de feed-back) ; valoriser les travaux des associations de didactique
- promouvoir la didactique comme trait d'union entre les types de savoirs existants : savoirs notionnels et abstraits, savoirs-faire concrets, savoirs-être dûment rationalisés et comme moyen d'accès à une pensée complexe, d'ordre méthodologique et en système.

III - Finalités de l'Ecole et du métier d'enseignant : pour une politique éducative de co-civilisation

Ce dispositif alternatif de formation des enseignants et d'éducation s'inscrit dans le cadre d'une société en réseau et dont les transformations rapides procèdent de la médiatisation d'échanges désormais mondialisés. Face à la déferlante d'un technocratisme économiciste et normatif dans ce nouveau contexte, il s'agit d'adapter et de «remodéliser » le service public d'éducation et la formation correspondante des professionnels, cela de manière à leur redonner le statut premier qui était le leur, celui de pilier central de l'édifice républicain et démocratique français. En effet, ***le renforcement de l'identité de l'Ecole et du métier d'enseignant apparaît comme une condition fondamentale de la promotion d'une identité nationale laïque et républicaine, basée sur un humanisme démocratique, paritaire et interculturel.***

Publications :

Florence SAINT-LUC :

Education et formation en Finlande (site de l'APLV, 2009)

<http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2325>

Education et formation en Europe : revue « Former des Maîtres » septembre 2009, et site du SNESUP) <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=4297&ptid=5&cid=2320> [réf du 02 11 09]

Enseigner est un métier qui s'apprend : oui, mais comment ? (revue L'Emancipation syndicale et pédagogie décembre 2009).

Martine BOUDET :

-La politique éducative de civilisation (Etats généraux universitaires sur la formation des enseignants, 2009) <http://www.etatsgeneraux-formationdesenseignants.fr/spip.php?article226>

-Pour une formation (inter)disciplinaire aux fondamentaux des sciences humaines et sociales (SHS) (Etats généraux de la formation des maîtres, groupe inter-IUFM, 2008) <http://www.former-des-enseignants.org/eg/contrib/?f=page26Boudet>

-Appel collectif à promouvoir français, Lettres, langues, arts, philosophie, sciences humaines et sociales...(2007). : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article150>

-Economie de la connaissance : quelles alternatives à partir des sciences sociales et des humanités ? <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article680>

Bibliographie

Abdallah –Pretceille Martine, L'éducation interculturelle (Que sais-je ?)

Agazinski Sylviane, La politique des sexes (Seuil, 2001)

Antibi A. (2003), La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ? Toulouse, Math'Adore

Baudelot C., Establet R. (1972), L'école capitaliste en France, Paris : Maspéro

Baumgratz Gangl Gisèle, Compétence transculturelle, Paris –Hachette, 1993.

Boivert Y. (1997), L'analyse post-moderniste. Une nouvelle grille d'analyse socio-politique, Montréal-Paris : L'Harmattan

- Bourdieu P., Passeron J.-C. (1964), Les héritiers – les étudiants et la culture, Paris : Minuit
- Bourdieu Pierre (2002), La domination masculine, Points- Essais
- Clanet Claude, (1993) L'interculturel-introduction aux approches de l'interculturel en éducation et en sciences humaines(Presses Universitaires du Mirail
- Comité pour la mémoire de l'esclavage (Maryse Condé, Françoise Vergès), Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions (La découverte, 2005)
- Desmet H., Pourtois J.-P. (2004), L'éducation implicite, Paris : PUF
- Frackowiak Pierre et Meirieu Philippe, La catastrophe annoncée pour l'école, une responsabilité partagée (Editions de l'Aube, 2008)
- Goigoux R. (2009), Faire place aux résultats des recherches sur la formation des enseignants,
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/01/Goigoux_recherchesformationenseignants.aspx
- Gori Roland, Cassin Barbara, Laval Christian (sous la direction de) (2009), L'appel des appels –pour une insurrection des consciences- Mille et une nuits
- Meirieu Philippe, Vers une école de la citoyenneté, in Construire ses savoirs, construire sa citoyenneté du GFEN (Chronique sociale, 1996)
- Mons N. (2009), Les nouvelles politiques éducatives La France fait-elle les bons choix ?, Paris : PUF
- Morin E. (1999), Relier les connaissances (le défi du 21^e siècle) ouvrage collectif (Seuil,)
- Morin E. (2008), Pour une politique de civilisation, Diffusion Seuil
- Perrenoud P. (dir) (2009), L'Université peut-elle vraiment former les enseignants ? Bruxelles : De Boeck
- Touraine Alain (2005), Un nouveau paradigme (pour comprendre le monde d'aujourd'hui) Fayard
- Touraine Alain (2007), Penser autrement, Fayard
- Wolton Dominique (2006), Demain la francophonie, Flammarion

¹ Les articles ci-après montrent l'état de démoralisation et les combats du monde enseignant, pour la défense du métier et de l'Education nationale. Dans Le Monde: "L'éducation nationale sans rêve ni moteur", par Luc Cédelle: [http:// www.lemonde.fr/opinions/article/2009/11/24/l-education-nationale-sans-reve-ni-moteur-par-luc-cedelle_1271268_3232.html](http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/11/24/l-education-nationale-sans-reve-ni-moteur-par-luc-cedelle_1271268_3232.html)

[Les soutiens aux enseignants en grève de la banlieue est de Paris ...](#) (Le Point, 10 février 2010)

² Face aux publics scolaires hétérogènes, les enseignants ont réagi en pratiquant « la constante macabre » (Antibi, 2003), c'est-à-dire un classement systématique d'un tiers de bons, un tiers de moyens, et un tiers d'élèves faibles et écartés, une sélection par le redoublement et la relégation dans des filières dévalorisées, au lieu de proposer une approche différenciée, comme dans le mode d'intégration à la carte pratiquée au Royaume-Uni, ou comme dans le mode d'intégration individualisée pratiqué en Finlande. L'aide personnalisée rendue obligatoire en primaire s'adresse officiellement aux élèves en difficulté. Les enseignants souhaitant pratiquer la différenciation dans leurs pratiques quotidiennes pour utiliser les deux heures par semaine d'aide personnalisée pour des actions « alternatives » comme des pratiques artistiques ou culturelles (théâtre, par exemple), se sont vus sanctionnés.

³ Les travaux de Nathalie Mons montrent que les systèmes les plus performants et les plus équitables sont ceux qui proposent un programme national d'objectifs communs, avec une autonomie importante dans la mise en œuvre des projets pédagogiques dans les établissements, et un encadrement de l'Etat en matière d'évaluations

nationales, transférant les obligations de moyens en obligations de résultats. Dans les pays fortement décentralisés, des inégalités territoriales peuvent certes apparaître entre régions, entre villes... Une forme de régulation assurant une meilleure équité de moyens semble donc nécessaire pour éviter ces effets négatifs. De même, il semblerait que le libre choix régulé soit une solution permettant d'apporter une différenciation, un libre choix, mais avec des correctifs apportés par des politiques éducatives locales et nationales pour éviter les phénomènes de ghettoïsation.

⁴ Roland Gori, Barbara Cassin, Christian Laval, *L'Appel des appels, Pour une insurrection des consciences* ouvrage collectif (Mille et une nuits, 2009)

⁵ La mise en ligne des cahiers de texte des enseignants depuis début 2010 et sans garantie préalable d'ordre juridique ou administratif ne va-t-elle pas fragiliser une corporation déjà sur la brèche ?

⁶ Il est reconnu que sciences, économie et techniques sont reliées à une culture de tradition encore majoritairement masculine, à la différence du champ disciplinaire constitué des sciences humaines, Lettres et arts, féminisés ou paritaires selon le cas.

⁷ Morin Edgar, *Relier les connaissances (le défi du 21^e siècle)* ouvrage collectif (Seuil, 1999)

⁸ Bulletin officiel de l'Éducation Nationale: *Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif* (février 2007)

⁹ Loi Taubira-Delanon (2002). Comité pour la mémoire de l'esclavage (Maryse Condé, Françoise Vergès), *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions* (La découverte, 2005)

¹⁰ Rapport de Régis Debray (Ministère de l'Éducation Nationale) : *L'enseignement du fait religieux dans l'École laïque* (2002)

¹¹ Voir à ce sujet le film de Youssef Chahine, « Le destin » (1997), révélant l'horreur de tous les intégrismes (aussi bien islamique que chrétien, avec des images de l'Inquisition au début du film), présentant l'existence d'Averroès comme forme d'islamisme éclairé en Espagne, ensuite persécuté par les intégristes.

¹² Abdallah –Pretceille Martine, *L'éducation interculturelle* (Que sais-je ?)

¹³ www.univ-irem.fr

¹⁴ A la différence des écoles d'ingénieurs, de gestion, de commerce... qui cultivent une concurrence souvent déloyale à l'égard de l'Université, les IUFM sont plutôt reliés aux départements de sciences humaines et de Lettres, tant par la formation aux sciences de l'éducation que du fait de l'origine universitaire de nombreux stagiaires, appelés à devenir professeurs des écoles, en particulier.

¹⁵ Cette évolution commence à être amorcée. Voir le projet de programmes de la classe de seconde générale et technologique *Littérature et société (Enseignement d'exploration)* (27 janvier 2010)

© MEN/DGESCO ► eduscol.education.fr/consultation

¹⁶ Voir la démarche de la Direction générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF) au ministère de la Culture : www.dgflf.culture.gouv.fr

¹⁷ La formation des formateurs est essentielle : formation à la conduite de groupes d'analyses de pratiques, à la dynamique de groupe, à la différenciation, et même pour les professeurs d'université, qui n'ont souvent pas eux-mêmes reçu de formation didactique et pédagogique ! Des formations transversales pourraient amener les formateurs de terrain et les formateurs disciplinaires à se rencontrer, ce qui faciliterait des partenariats ultérieurs

en situation dans le cadre de masters, et un lien entre stages et cours. Les enseignants de primaire ou de secondaire souhaitant devenir formateurs devraient trouver les conditions nécessaires à la réalisation de leur projet : le temps dans leur carrière ou leur emploi du temps pour atteindre le recul nécessaire et le diplôme universitaire validant leur niveau de compétence. Des niveaux d'enseignement et de formation initiaux de base différents, rassemblés au sein de groupes hétérogènes, pourraient aborder de concert les contenus et les traiter dans le cadre de recherches-actions et d'échanges, développant simultanément l'esprit coopératif, la décentration, et la démarche scientifique.